



# La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

AVRIL 2021

NEWSLETTER N° 3

# La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

AVRIL 2021  
NEWSLETTER N°3

## EDITO

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

Après une année de pandémie avec les contraintes subies par tous, il nous semblait important de vous dire **MERCI** pour ce chemin parcouru ensemble et l'investissement professionnel que nous souhaitons rappeler à la direction dans le cadre des négociations à venir – **NAO** (négociation annuelle obligatoire) **Télétravail**, et celles programmées dans le cadre de l'agenda social  
Bien syndicalement.

**Cyril Franches**  
Délégué Syndical Central



## FOCUS SUR VOS ELUS

**Le principal trait de ton caractère, Cyril ?** Pugnace, volontaire et fin négociateur

**Ton occupation préférée ?** Être en famille, m'occuper de mes proches et de mon fils

**Ta vision du groupe ?** En constante évolution, le digital accentue cette tendance et nous surveillons la mise en application de l'accord GAPEC

**Ta devise ?** « Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin »

**Tes fonctions syndicales ?** Depuis 2020, Elu titulaire au CSE UES LA MONDIALE et assure les fonctions de Délégué Syndical Central pour la section CFE CGC

# La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

AVRIL 2021  
NEWSLETTER N°3

## LES NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES –ADMIN

Le 23 avril s'est tenue notre deuxième réunion de négociation.

Concernant les augmentations collectives, la direction est venue avec une enveloppe de 0,07 % de la Masse Salariale, rien à voir avec la sortie d'un nouveau JAMES BOND ( soit un montant de 104 267 € ) et une prime pouvoir d'achat de 180€

Suite à l'annonce faite lors d'une interview de Monsieur RENAUDIN, d'un geste envers les collaborateurs lors des NAO , nous nous attendions à plus de reconnaissance. **Nous sommes restés "choqués"** .

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de la suite de la négociation.

Vos demandes concernant une prise en charge des frais supplémentaires engendrés par le travail à domicile ont été remontées, ce sujet sera traité lors de la négociation sur le nouvel accord télétravail en fin d'année.

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE REMONTER VOS REVENDICATIONS AFIN QUE NOUS PUISSIONS LES PORTER LORS DE CETTE NÉGOCIATION .....**

## ZOOM SUR L'ACCORD INTÉRESSEMENT

Il y a quelques jours, La Direction mettait en ligne sur Déclic l'article « Intéressement 2020 : les collaborateurs associés aux résultats », association aux résultats qui est loin d'être aussi évidente qu'annoncée...On vous explique pourquoi.

Alors que la majorité des sociétés se base sur un prorata au Chiffre d'Affaire pour déterminer la prime d'intéressement, la Direction a pris le parti de l'élaborer sur le calcul de critères avec un socle commun au groupe AG2R LA MONDIALE.

La Solidité du Groupe (CG1),

La Qualité envers les clients (CG2),

La Transformation digitale (CG3)

# La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

AVRIL 2021  
NEWSLETTER N°3

## LES VRAIS INTÉRESSÉS DE L'INTÉRESSEMENT

Et une seconde sous enveloppe, définie sur des critères propres à La Mondiale

La Rentabilité (CS1),

La Croissance des Fonds Propres (CS2),

La Maîtrise des Frais (CS3),

La Collecte Nette (CS4).

Cette construction est loin d'être anodine, car même si le Groupe dégage des résultats identiques d'une année sur l'autre, l'intéressement ne sera pas forcément similaire.

D'ailleurs, la CFE-CGC n'a jamais été signataire de l'accord en cours, car nous estimions que les critères choisis ne pouvaient que desservir les salariés.

Nos craintes se sont depuis avérées puisque nous observons à aujourd'hui près de **25% de pertes cumulées sur le pouvoir d'achat.**

## UNE OBJECTIVITÉ MISE À MAL

Parmi ces critères contestables, la « Qualité client Groupe » (indicateur CG2) qui permet de quantifier la bonne tenue de la relation client ou sa satisfaction, a affecté le seuil de déclenchement de l'intéressement Groupe dans son ensemble. Il paraissait évident, qu'en pleine pandémie, il devenait impossible d'avoir des éléments de sondages équitables sur la satisfaction client. Ils auraient pu être neutralisés.

De plus, le critère de la « gestion individualisée » (CG2d) devrait être plafonné à son maximum, puisque l'ensemble des élus dénonce depuis longtemps les errances de cette Direction et des impacts désolants auprès des clients de ce périmètre.

## Les titres subordonnés, les grands oubliés des fonds propres.

En 2020, le groupe a émis plus d'1 milliard de dettes en titres subordonnés (TSDI) permettant de « gonfler » artificiellement nos fonds propres, et de fait augmenter le taux de Solvabilité 2 (S2) du Groupe. Or, ces TSDI n'apparaissent plus dans le taux S2 qui participe aux critères du calcul de la prime d'intéressement. La Direction explique son choix de se baser sur la valeur du portefeuille (Embedded value\*), critère du précédent accord d'intéressement, qui ne tenait compte que de la projection des résultats du portefeuille pour valider la performance des contrats commercialisés hors émission de dettes.

**Cependant, aucune mention de ce genre n'a été retranscrite dans l'accord actuel** qui fait état des fonds propres S2 dans leur ensemble, contrairement au critère « Solidité du Groupe » (CG1) qui écarte effectivement les titres subordonnés.

Le pourcentage de l'enveloppe dédiée à la "Croissance des fonds propres" (indicateur CS2) en est fortement déprécié, puisqu'il passe de 100% à 31%.

**L'impact est tel sur notre enveloppe d'intéressement qu'elle diminue de 8%, alors que nous aurions dû bénéficier d'une augmentation de 12% (soit 20% d'écart avec le calcul actuel)**

**Nous demandons à respecter l'accord tel qu'il a été signé et déposé à la DIRECCTE car à ce rythme, dans quelques années, ce sont les salariés qui verseront la prime d'intéressement au Groupe !**

\***Embedded value** : L'*embedded value* fait référence à une technique de valorisation qui s'adapte aux sociétés d'assurance. D'un côté, cette technique de valorisation prend en compte l'actif net réévalué et retraité de la société. De l'autre côté, elle effectue une projection des éventuels gains sortant du portefeuille des clients déjà constitués et qui présentent des contrats produisant des revenus sur la durée. En d'autres termes, l'*embedded value* permet à la société d'assurance de faire des anticipations sur la valeur présente des profits à venir.

En conclusion, grâce à l'utilisation de cette technique, la valeur économique des contrats existants est possible à désigner.

# La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

AVRIL 2021  
NEWSLETTER N°3

## FRPS – Les enjeux

**AU NOM DE LA SACROSAINTE Solvabilité**, tout est permis ! De la création d'un FRPS\* ALM au transfert des contrats Madelin sur le PERI

\*Fonds de retraite professionnelle Supplémentaire

Les FRPS ont été créés en 2016 par la Loi Sapin II. Le principe était de créer un cadre de règle de solvabilité plus souple que Solvabilité II, proche de solvabilité I. Très peu d'acteurs y ont trouvé un intérêt du fait de la complexité d'organiser le transfert et de quantifier les coûts induits qui pourraient consommer une grande partie du gain espéré.

Élément déclencheur ? La loi Pacte.

Pour protéger les épargnants, La Loi Pacte a prévu le cantonnement des actifs retraite afin d'éviter la volatilité présente sur les encours d'épargne en assurance vie. En effet, rappelons que Solva II est très contraignant pour les Assureurs Vie et qu'en cas de remontée brutale des taux obligataires, les assureurs pourraient se retrouver fragilisés par leurs engagements en Euro, voire en défaut.

De ce fait, le cantonnement des contrats retraite (*démunicipalisation de l'actif général des activités épargne et retraite*) devient un pare-feu pour les assurés en cas de défaillance de l'assureur. Mais pour La Mondiale, c'est perdre l'intérêt de la diversification et de la mutualisation de l'actif général.

***Faut-il y aller ? Sommes-nous contraints d'améliorer notre solvabilité ?***

**En 2020, le ratio de solvabilité groupe ressort à 180%, soit une perte de 40%.**

Alors oui ! Il apparaît que nous n'ayons pas le choix pour la pérennité du groupe et pour la préservation de nos emplois.

Pour autant, plusieurs déterminants économiques fondamentaux nous semblent encore flous (*le coût de l'opération et le gain final de solvabilité...*), et de nombreuses interrogations persistent (*la perte de statut de sociétaire pour les seuls détenteurs de contrats retraite...*).

Nous attendons des réponses sur ces points.

[www.lamondialecfecgc.fr](http://www.lamondialecfecgc.fr)



# La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

AVRIL 2021  
NEWSLETTER N°3

Il est malheureux pour un groupe tel que le nôtre de devoir compter sur des parades législatives pour garder la tête hors de l'eau. La finance nous dirige. Le fait-elle si bien que cela ?

Depuis plusieurs années, nous nous sommes éloignés de nos fondamentaux : être créatif, garder une longueur d'avance, avoir en ligne de mire la satisfaction client. Nous ne créons plus, nous sommes devenus suiveurs, des vendeurs de produits, et au vu de la situation alarmante de nos processus de gestion, nous ne pouvons qu'obtenir une satisfaction toute relative de nos clients quant au service après-vente.

2<sup>ème</sup> parade pour gagner en solvabilité : le transfert par avenant des contrats de retraite Madelin.

Certes, le transfert permet de sauver une partie de notre portefeuille attaqué par nos concurrents.

Cependant, la création du FRPS ALM n'obligeait en rien de faire perdre à des milliers de clients en retraite Madelin entre 5 et 30% de droits retraite lors du transfert par avenant. (*Rappel : -0.5% de taux technique => -7% de rente environ*).

Selon la direction, le gain en solvabilité estimé est de l'ordre de 20%.

Encore une fois, l'intérêt du sociétaire est sacrifié sur l'autel de la solvabilité.

D'autres acteurs sont revenus sur leurs ambitions d'origines (*similaire aux nôtres*). En effet, ils ont dû faire marche arrière et négocier avec leurs associations, porteuses des contrats, afin de limiter le fort impact pour les clients.

Nous serons attentifs sur le résultat de l'AG d'Amphitéa du mois de juin.

Est-ce que nos délégués des sociétaires comprendront bien les enjeux et les conséquences d'un tel changement ? Nous souhaitons qu'ils fassent bouger les lignes à l'image de leurs confrères.

**A suivre....**

## IAPR

La **CFE-CGC LA MONDIALE** soutient et accompagne la démarche de l'IAPR auprès des collaborateurs. L'IAPR : Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources est spécialisé dans la prévention et l'accompagnement des risques et troubles psychosociaux, et des situations difficiles et de crise pour les entreprises et leurs collaborateurs.

Dans le cadre de la gestion de ses risques psychosociaux, AG2R La Mondiale a sollicité l'intervention de l'IAPR pour mettre en place un dispositif d'accompagnement psychologique visant à prévenir et gérer les risques psychosociaux au sein de l'entreprise.

Depuis le 7 mars 2017, l'IAPR met à disposition une prestation d'accompagnement psychologique des salariés d'AG2R La Mondiale mis en difficulté par des situations génératrices de stress. Il peut s'agir de toutes les situations de travail (agressions, confrontations à des situations extrêmes, tentatives de suicide, harcèlement, conflit,) mais aussi de situations personnelles.

L'IAPR est joignable 24h/24 et 7j/7 : **0 800 083 219**

Il met ensuite en œuvre les accompagnements adaptés en accord avec les salariés bénéficiaires.

Bien évidemment les échanges et dossiers restent confidentiels

Le bilan 2020 ainsi que les protocoles ont été présentés début mars 2021 à vos élus du CSSCT, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'eux et votre référent CFE-CGC

 **Pascal LEFEVRE**





## ACCORD HANDICAP

La commission de suivi handicap qui devait avoir lieu le 27 avril a été reportée à une date ultérieure. Cette commission a pour objectif de dresser un bilan dans le cadre de l'accord triennal 2019 – 2021 pour lequel nous avons été signataires. Nous sommes entrés dans la dernière année de l'accord. Cet accord et les objectifs liés, sont distincts entre les 2 GIE AG2R et La Mondiale.

Rappels des objectifs majeurs du GIE La Mondiale :

- Recrutement de personnes en situation de handicap dans un contexte contraint ;
- Accompagnement des personnes/collaborateurs en situation de handicap pour leur insertion dans l'emploi et leur évolution professionnelle
- Maintien dans l'emploi des salariés en cas de reconnaissance ou d'évolution d'une situation de handicap
- Sensibilisation et formation pour faire évoluer à tous les niveaux les mentalités, les postures et les comportements face au handicap et communiquer sur la politique du groupe dans ce domaine
- Accompagnement et information des collaborateurs souhaitant déclarer ou renouveler leur RQTH.

Suite au bilan intermédiaire qui a eu lieu 10 novembre 2020, il ressort :

Au niveau du recrutement :

- 3 CDI sur les 10 attendus soit 1/3 de l'objectif attendu

- 1 seul contrat « autre » (CDD, intérim, alternance, stage) sur les 17 attendus

=> Le bilan chiffré est donc très mitigé et n'est pas à la hauteur des attentes => La crise sanitaire n'a évidemment pas aidé.

# La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

AVRIL 2021  
NEWSLETTER N°3

## ACCORD HANDICAP

Au niveau du budget :

Un budget prévisionnel de 582 000€ est prévu sur la durée de l'accord, soit 194 000€/an

Sur la première année 2019, il n'a été dépensé que 52 700€, soit 27% du budget de l'année.

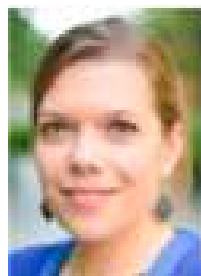
=> Ce budget, établi annuellement, portait sur la seule année 2019. La crise sanitaire n'était pas encore passée par là. Nous serons extrêmement vigilants quant au suivi du budget 2020 qui nous sera présenté lors de cette prochaine commission de suivi.

*2020, nous le savons, a été une année particulièrement contrainte à tous les niveaux et notamment en termes de recrutement et d'événements. Pour autant, il ne faudrait pas que professionnellement, les personnes en situation de handicap aient eu encore plus à pâtir de cette crise sanitaire que les autres salariés. Nous serons particulièrement vigilants sur les thèmes d'accompagnements et de maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap sur cette année 2020.*

Votre relais CFE CGC pour cet accord



**Julie LUCAS**



# La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

AVRIL 2021  
NEWSLETTER N°3

## POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

En rejoignant la CFE-CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.  
A la CFE-CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

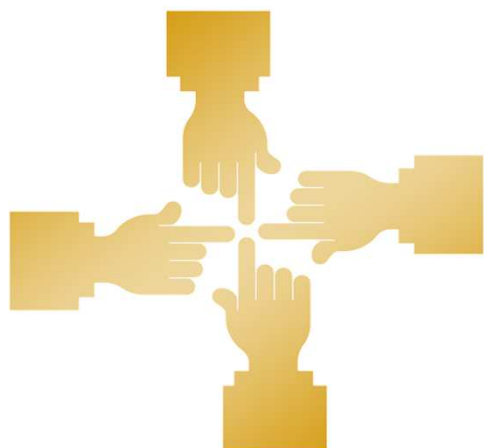
Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.  
Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

- ÊTRE ÉCOUTÉ ET DÉFENDU
- ÊTRE INFORMÉ DES RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE
- ÊTRE EN MESURE D'ANTICIPER ET PESER SUR LES DÉCISIONS DE L'EMPLOYEUR
- ÊTRE ACTEUR DANS LES DÉCISIONS PRISES PAR NOTRE SECTION
- ÊTRE RESPONSABLE, CONSCIENT DU RÔLE QUE JOUE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN
- ÊTRE PARTICIPATIF DANS LA VIE DU SYNDICAT
- ET ENFIN, BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE SERVICES DONT UNE PROTECTION JURIDIQUE

# La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC la Mondiale

AVRIL 2021  
NEWSLETTER N°3



**Pour ADHERER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :**

**Cyril FRANCHES**

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

**Laure BERNARD**

Déléguée Syndicale (SNCSA)

**Patrick BENNEZON**

Délégué Syndical (SNIA)

**Samuel PERROTTET**

Délégué Syndical (SNAPA)

**Stéphane OLLIVIER**

Délégué Syndical (SNAPA)

**Georges WAKNINE**

Délégué Syndical (SNCSA)

**Julie LUCAS**

Déléguée Syndicale (SNCSA)

 Cyril Franches

 @cfecgc\_alm

 Lamondialecfecgc.fr

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante [cfecgc.lamondiale@yahoo.fr](mailto:cfecgc.lamondiale@yahoo.fr)

[www.lamondialecfecgc.fr](http://www.lamondialecfecgc.fr)

